

## Carnac

### Le contrôle du fonctionnement des équipements d'assainissement

À Carnac, dans le Morbihan, pour maintenir la qualité des eaux de baignade, la commune mène depuis cinq ans un programme ambitieux de maîtrise des eaux pluviales et des eaux usées qui passe par un contrôle progressif de l'état de l'assainissement en domaine privé des habitations.

#### Le contexte

"Il ne faut pas s'y tromper, souligne Anne-Marie Veyrier du Muraud, directrice générale des services de la mairie de Carnac, *ici la vie de la commune, la vie économique tout court totalement liée au tourisme...*" Si le territoire de la commune est étendu (35 km<sup>2</sup>), on y compte 4 579 résidents à titre principal et 10 171 résidents secondaires... mais au cœur de l'été, la population atteint quelque 60 000 habitants. Dans cette station balnéaire réputée, la qualité de l'environnement, en particulier celle des eaux marines - ne peut se permettre de fléchir. D'autant que c'est en outre un secteur réputé pour son ostréiculture et ses coquillages. Au début des années 90, cependant, on y a enregistré quelques signaux d'alerte : quelques, unes des analyses réalisées sur les plages de la commune avaient fait passer certaines d'entre elles d'un classement A (bonne qualité) à un classement B (moyen), voire C (pollution momentanée). Fait important à signaler : les résultats les plus dégradés, notamment les deux analyses dépassant les valeurs dites "impératives" (voir encadré) coïncidaient avec des épisodes de pluviométrie importante. Si ces épisodes sont déjà anciens, ils ont amené les collectivités à réagir vite. Le diagnostic réalisé par un bureau d'études a mis en évidence les deux fronts sur lesquels il fallait se battre : celui des eaux pluviales et celui des eaux usées. On décide alors de réaliser un schéma directeur des eaux pluviales avec pour objectif d'en gérer la collecte et l'évacuation en tenant compte à la fois de la topographie du secteur (qui comporte des points en cuvettes à proximité du littoral) et des effets des marées hautes. D'un coût significatif, l'investissement nécessite de réaliser des bassins tampons de taille suffisante pour retenir les eaux au moment de la pleine mer, avant de

les relever et de les évacuer. Il faut aussi prévoir des systèmes de télésurveillance, de commande à distance des ouvrages, des équipements de dessablage et dégrillage, etc.

#### Un programme de contrôle de conformité des équipements du domaine privé

De manière moins classique peut-être, on s'est aussi intéressé spécifiquement ici aux installations privées d'assainissement. Carnac étant une station balnéaire connue et fréquentée depuis longtemps, l'urbanisation s'y est développée au fil du temps. Et, progressivement, les propriétaires privés ont fait évoluer leur patrimoine, y modifiant parfois les équipements d'origine. Il a donc été décidé dans le cadre du SIAC (syndicat intercommunal d'assainissement de Carnac - La-Trinité-sur-Mer), d'engager des campagnes systématiques de contrôle de conformité des équipements du domaine privé. Il s'agit de vérifier si les installations initiales ou modifiées et complétées dans le temps répondent bien aux exigences conjointes d'une bonne gestion des eaux de pluie et des eaux usées. Ainsi, chaque année, depuis 2001, un ou plusieurs secteurs sont choisis en concertation avec des élus et un prestataire de service y réalise les contrôles systématiques. 100 à 250 logements sont ainsi vérifiés tous les ans. Petite complexité : il s'agit d'une station balnéaire et beaucoup de ces habitations sont occupées par des locataires, voire inoccupées une partie de l'année. Les visites ne peuvent donc se faire que durant les mois d'été. Une procédure d'intervention en conséquence définie avec le concours d'un bureau d'études. Elle comporte notamment l'envoi de lettres d'information préalable puis des prises de rendez-vous. Lors de son passage, le contrôleur s'intéresse à

chacune des installations, lavabos, salles de bain, toilettes, et vérifie les conduits utilisés pour les eaux usées qu'elle génère et de leur destination finale. Le même travail est réalisé pour la collecte et l'acheminement des eaux de pluie. Des tests de coloration permettent de vérifier le cheminement des eaux. Le contrôleur établit également, sur sa fiche de visite, un croquis de l'habitation et des installations. Le cas échéant il formule une proposition de mise en conformité.

#### Encore 5 % des habitations non raccordées au réseau d'assainissement

Le bilan de la campagne réalisée en 2004 montre, par exemple, les marges de progrès : si 82 % des installations sont conformes, on compte encore 5 % d'habitations non raccordées aux réseaux, 7 % de cas d'évacuation des eaux usées vers les eaux de pluies et 6 % de situations où les eaux de pluie sont dirigées vers le réseau d'eaux usées. Le non raccordement aux réseaux est parfois ignoré du propriétaire lui-même : du fait que certaines de ces maisons changent fréquemment de main, leur historique n'est pas toujours bien connu. À l'issue du contrôle, un courrier récapitulatif est envoyé aux propriétaires leur demandant de réaliser dans un délai, donné les travaux de mise aux normes. Une fois achevés, ces travaux sont à nouveau contrôlés et vérifiés. "À ma connaissance, souligne Mme Veyrier du Muraud, *les communes qui mènent de tels programmes, auprès des résidents privés, ne sont pas très nombreuses. À Carnac en tout cas, et au delà des changements de majorité qui se sont produits, les élus ont toujours montré leur attachement à la poursuite de cette action. Notamment du fait des enjeux touristiques en cause. La traduction financière de cet engagement se traduit par un budget de 20 000 € d'affecté*

à ces contrôles dans le cadre du SIAC et de près de 5 000 €" concernant les analyses. "

## Qualité des plages : des bons résultats sont confirmés

Quoi qu'il en soit, et s'il reste encore des secteurs à contrôler, les résultats paraissent aujourd'hui au rendez-vous. Ainsi, par exemple, en 2005, la totalité des neuf analyses réalisées au cours de l'été étaient jugées bonnes sur les principales plages de la station (Grande-Plage, Legenese et Ty Bihan), justifiant un classement A. Et sur le quatrième point de prélèvement de la commune (Saint-Colomban, plage qui borde la profonde baie de Plouharnel), seul un des neuf prélèvements était jugé moyen, les autres étant bons.

## Points de vue



Si elle a parfois connu un classement en C au début des années 90, les résultats des analyses menées ces dernières saisons sur la Grande Plage de Carnac sont désormais bons.

d'assainissement de Carnac et de La Trinité est exemplaire par la coordination des moyens mis en œuvre avec l'ensemble des acteurs du domaine concerné. L'agence de l'eau apporte son soutien à de telles initiatives notamment dans le cadre de restauration des plage C. "

**Roland Riot, ingénieur conseil <sup>(1)</sup>**

### "Sur le littoral, les collectivités doivent parvenir au zéro rejet."

"Le diagnostic d'origine a mis en évidence les défis à relever sur Carnac, qu'il s'agisse de gérer les eaux usées ou les eaux pluviales. Il a fallu comprendre ce qu'il en était exactement des sources potentielles de pollution et de leur fonctionnement, avec ses particularités : la topographie des lieux tout comme les marées, surtout en vives-eaux, y jouent un rôle important. Elles obligent à rechercher des solutions optimales. D'abord, via l'outil intéressant qu'est le schéma directeur des eaux pluviales puis au niveau des installations : en zone littorale, on ne peut pas se permettre à réaliser des équipements au rabais, d'autant plus qu'on y est contraint, encore plus qu'ailleurs, à viser le "zéro rejet". C'est pourquoi les ouvrages de dépollution, les bassins tampons qui retiennent les eaux à l'heure des marées hautes ou encore les postes de refoulement doivent être impérativement fiabilisés, par exemple en dotant ces derniers de groupes électrogènes capables de prendre le relais en cas de panne de plus de deux heures. Mais, en bord de mer, on ne peut se contenter d'agir sur un seul levier car tout est étroitement lié. Il est en particulier indispensable que toutes les eaux usées rejoignent les stations d'épuration. Repérer les défauts des installations y compris privées leur connaissance des lieux comme on le fait sur Carnac, permet de progresser en ce sens. D'autant que les élus apportent au choix des secteurs successivement contrôlés. À cette échelle de 150 à 250 habitations tous les ans, l'effort est significatif. Mais le fait que chacune des cinq campagnes de

contrôle menées jusqu'à présent ait permis de déceler à chaque fois 15 % d'anomalies ou plus doit encourager à en programmer de nouvelles. Le constat d'une qualité des eaux de baignade régulièrement classée A, c'est-à-dire "bonne", depuis plusieurs étés, milite aussi en ce sens. Mais ces résultats satisfaisants ne doivent pas faire oublier que, en matière de qualité de l'eau, il est impératif d'actionner tous les leviers simultanément. En ce sens, il est souhaitable de prendre également en compte le degré de maîtrise des rejets de l'activité ostréicole, et de ceux, aux volumes probablement croissants, des bateaux qui mouillent dans la baie. Car, en zone littorale, on ne peut pas se permettre de faire dans la demi-mesure."

## Le classement des eaux de baignade

➔ Pour établir le classement des eaux de baignade, on recherche dans les prélèvements réalisés, la teneur des eaux en coliformes totaux, les entérocoques et les escherichia coli. À l'issue des analyses, le classement se fait selon la grille suivante :

- A : bonne qualité,
- B : qualité moyenne,
- C : pollution momentanée,
- D : mauvaise qualité.

Pour obtenir un classement A il faut, entre autres, qu'au moins 80 % des résultats en coliformes totaux soient inférieurs au nombre guide (500/100 ml), et 95 % inférieurs au nombre impératif (10 000 coliformes totaux/100 ml).

<sup>(1)</sup> Responsable de l'agence vannetaise du cabinet Bourgeois qui assure le suivi des études d'assainissement pour Carnac et le syndicat intercommunal d'assainissement de Carnac La Trinité-sur-Mer.